

09 oct 2008 -16:55

Emissions supplémentaires de certificats de Trésorerie

Communiqué de presse de l'Agence de la Dette

Communiqué de presse de l'Agence de la Dette

Le Trésor belge annonce des émissions supplémentaires de certificats de Trésorerie

La participation dans les institutions financières décidée par le gouvernement sera en 2008 principalement financée par des émissions supplémentaires de certificats de Trésorerie et ce, de la manière suivante :

4. émission d'un montant plus élevé lors des adjudications prévues de certificats de Trésorerie;
5. offrir éventuellement des lignes supplémentaires lors des adjudications;
6. possibilité de prévoir le mardi des adjudications hebdomadaires supplémentaires à effectuer dans le courant des mois d'octobre, novembre et décembre.

Pratiquement, ceci implique que le Trésor émettra lors de la prochaine adjudication du 14 octobre un montant plus élevé et offrira une ligne supplémentaire, à savoir des certificats à échéance le 13 novembre 2008 en plus des lignes déjà annoncées portant les échéances du 18/12/2008, 15/01/2009 et 15/10/2009.

Les adjudications et les lignes supplémentaires seront communiquées le mercredi précédant l'adjudication sur les pages Bloomberg et Reuters de la Trésorerie.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be